

Il a fallu 142 ans d'essais et de chutes pour inventer le vélo à deux roues.

La persévérance,
ça mène loin.



DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026



LES JOURNÉES DE LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

#JPS2026



Une initiative du

**RÉSEAU QUÉBÉCOIS
POUR LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE**

Avec la participation financière de

Québec 

LE BOTTIN MUNICIPAL

Écocentre	132, chemin du Lac-Brébeuf Ouvert le samedi et dimanche de 8 h à 16 h 30
Communauté chrétienne de Saint-Félix Martin Côté (comité de gestion et location de salles)	Une célébration a lieu à 9 h les 2^e et 4^e dimanches du mois 418 544-1093 418 718-0605 bureau ouvert le lundi de 13 h 30 à 15 h 30
Bureau de poste	Lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h à 15 h 30 418 544-1653
FADOQ Thérèse Fortin, présidente Lise Tremblay (location de la salle)	418 306-5728 418 544-9262
Bénévoles de Saint-Félix-d'Otis Jean-Marie Claveau, président	418 544-6458 418 944-8629
Bibliothèque municipale	Les mercredis de 14 h à 18 h 418 544-5543 poste 2206 Page FB : Bibliothèque de St-Félix-d'Otis
Comité des loisirs Johanne Bergeron, conseillère Tony Chalifour, conseiller	https://www.facebook.com/profile.php?id=61580842087100
Chalet des loisirs Inscription au Gym d'entraînement Location de la salle	Gina Brassard 418 544-5543 poste 2208
Cercle des fermières Nathalie Simard, présidente	418 812-4406
Friperie	Située au 445, rue Principale (sous-sol de l'église) Ouverture les jeudis de 18 h à 20 h Facebook : facebook.com/groups/691939662469265
Comité de développement Kathie Gobeil, présidente	st-felix-dotis.qc.ca/comite-de-developpement 418 818-8471
Sûreté du Québec (plainte ou demande d'assistance)	310-4141 ou *4141 à partir d'un cellulaire sfo@surete.qc.ca pour rejoindre le policier par-rain

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi, 2 mars 2026 à 18 h** au chalet des loisirs. La séance sera également diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

La date de tombée du prochain numéro sera le **vendredi 6 mars, à 12 h**.

NUMÉRO CIVIQUE : RÈGLES ESSENTIELLES

Chaque bâtiment principal doit afficher un numéro civique attribué par la Municipalité.

La dimension des chiffres doit être suffisante pour être lu de la voie publique et ils doivent être installés :

- * au-dessus ou à côté de la porte principale;
- * ou, si la porte n'est pas visible, à tout endroit clairement lisible sur la façade.

Il peut aussi être apposé sur un muret, lampadaire ou poteau situé à moins de 5 m de la rue.

En présence d'un obstacle tel un abri temporaire bloquant la vue ou si la construction est à bonne distance du chemin, un numéro supplémentaire doit être installé, pour rester visible de la rue.

Un numéro civique absent, mal positionné ou difficilement lisible peut entraîner des délais importants dans des moments où chaque minute compte et ainsi compromettre la sécurité des occupants, par exemple si les secours sont appelés à se rendre à votre domicile.

MONT ÉDOUARD

Passes pour le Mont-Édouard



Les deux passes journalières sont offertes à la population pour profiter des pentes du Mont-Édouard.

👉 Pour réserver votre carte, contactez Julie Simard au 581 235-3642.

👉 Rappel important : une carte par famille par journée, afin que deux familles différentes puissent en bénéficier chaque jour.

RENCONTRES DES A.A.

Une réunion des alcooliques anonymes a lieu tous les lundis soir à 19 h 30 au sous-sol de l'église, dans le local de la FADOQ. Le groupe est ouvert à tous.

Pour information : 1 866 544-6322.

SERVICE DE REPAS DISPONIBLE

Pour les personnes âgées de **60 ans et plus**, il y a un service de repas du midi livré à domicile pour la somme de 6,50 \$. Le service est disponible deux fois par semaine (lundi et mercredi) et le repas comprend la soupe, le repas principal et le dessert.

Pour les personnes intéressées, communiquez au 418 544-6458 ou 418 944-8629.

RECRUTEMENT AU SITE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Il est encore temps de postuler pour un emploi d'été au Site de la Nouvelle-France!

Vous aimez travailler en équipe dans un environnement extérieur? Vous êtes passionnés d'histoire ou tout simplement curieux? Vous souhaitez travailler avec le public et contribuer à offrir une expérience touristique inoubliable?



Le Site de la Nouvelle-France est à la recherche de personnes dynamiques désirant travailler dans un milieu stimulant avec une équipe passionnée de partage et d'informations historiques et touristiques.

Nous recherchons des guides/animateurs (trices), des opérateurs (trices) de tyrolienne, des préposés (ées) à l'accueil et des chauffeurs (euses) de navettes (autobus) sur le site.

Conditions et horaire à discuter. Seules les personnes retenues pour des entrevues seront contactées.



Envoyez votre curriculum vitae et une lettre ou un courriel détaillant votre expérience au : danny.desbiens@sitenouvellefrance.com.

Pour information : Site de la Nouvelle-France, 418 544-8027.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 2 mars 2026, sur la demande de dérogation mineure concernant le 200, sentier Laberge.

La dérogation mineure demandée vise à permettre la construction d'un bâtiment complémentaire qui porterait l'aire au sol occupée par les bâtiments complémentaires à 277,0 mètres carrés alors que le maximum prévu à l'article 12.5.4 du règlement de zonage 268-2015 prévoit un maximum de 242,0 mètres carrés.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif et d'accepter la demande de dérogation mineure assortie de la condition suivante :

- Maintenir une bande boisée d'au moins 3 mètres de large de chaque côté pour que le bâtiment reste invisible depuis le sentier.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Ce 2 février 2025
Hélène Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

L'Otissien, février 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la municipalité de Saint-Félix- d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 2 mars 2026, sur la demande de dérogation mineure concernant le lot 6 618 380 du chemin du Lac-Brébeuf.

La nature de cette dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire dans le prolongement de la cour avant, et ce, dans une zone agroforestière. Cette implantation n'est permise qu'en zone de villégiature, conformément à l'article 12.5.7 du règlement de zonage 268-2015.

Il est proposé par madame la conseillère Andrée Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif et d'accepter la demande de dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Ce 2 février 2025

Hélène Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

Comité des loisirs

Une foule d'activités au chalet des loisirs, 494 rue Principale!

Suivez-nous sur Facebook!

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61580842087100>

TIRAGE D'UN PANIER DE BOISSON : Lors des activités au chalet des loisirs, procurez-vous un billet au coût de 10 \$ pour courir la chance de gagner ce panier d'une valeur de 300 \$! Le tirage aura lieu en mars 2026.



PROCHAINES ACTIVITÉS

- **14 février** : Souper St-Valentin à 18 h (complet).
- **15 février** : Bingo à 13 h, cartes à vendre aux endroits habituels.
- **20 février** : Tournoi de poches « Cornhole » à 18 h 30 (inscription sur place de 18 h à 18 h 30 : 10 \$ par personne, équipe de 2).
- **28 février** : Descente aux flambeaux, suivez-nous sur facebook pour plus de détails dans les prochaines semaines.
- **1er mars** : Bingo à 13 h, cartes à vendre aux endroits habituels.



Merci aux 14 équipes qui ont participé au dernier tournoi de poches!
Voici nos gagnants dans chaque classe :

Classe A : Tommy et Olivier

Classe B : Camil et Tony

Classe C : Mélanie et Denis

À VOTRE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est toujours ouverte les mercredis de 14 h à 18 h et l'abonnement est gratuit!

Pour les utilisateurs des services en ligne et fans de mangas, la nouvelle plateforme MANGAS.IO permet de lire des centaines de mangas gratuitement directement depuis ton appareil!



Viens te renseigner à la biblio!

CONVIVIALITÉ

CLUB DE TRICOT

LES VENDREDIS DÈS 9 H
À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
(455 RUE PRINCIPALE)

S'ADRESSE À TOUTES :
DÉBUTANTES, INTERMÉDIAIRES
ET AVANCÉES


APPORTE TON PROJET ET TA
LAINE

PAS D'INSCRIPTION REQUISE, ET
C'EST GRATUIT!

ENTRAIDE


Atelier Pêche en herbe hivernal du Lac Goth


Pour les enfants de 6 ans et plus



INSCRIVEZ-VOUS VITE !
Inscriptions obligatoire et places limitées
sur le site www.speyrit.com

15
Mars
2025

 Pêche
en herbe

 Speyrit
l'école qui fait mouche!

FRIPERIE

La friperie est située au 445, rue Principale à Saint-Félix-d'Otis (sous-sol de l'église).

La friperie est **ouverte les jeudis** de 18 h à 20 h.

Suivez-nous sur notre groupe facebook :

<https://www.facebook.com/groups/691939662469265>

L'Otissien, février 2026

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

Location de la salle de l'église pour un événement

Il est possible de réserver la grande salle de l'église pour célébrer divers événements privés : réception à la suite d'un mariage, d'un baptême, de funérailles ou de messe anniversaire, conférence, forum, tournois intérieurs et autres. La salle peut convenir pour des groupes de 50 à 500 personnes.

Pour de plus amples informations, s'adresser au marguillier responsable **Martin Côté** au **418 718-0605**.



Horaire des célébrations pour les semaines à venir

22 février : Messe anniversaire à l'intention de M. Raphaël Dufour (1^{er} dimanche du carême et imposition des cendres)

8 mars : Célébration de la parole (3^e dimanche du carême)

22 mars : Messe pour des intentions communes (sacrement communautaire du pardon). **Sacrement du pardon pour les 9 jeunes de St-Félix et de Rivière-Éternité** qui feront leur Première Communion en avril.

Note : Prochaines célébrations à Rivière-Éternité, 11 h.

15 février : Messe

18 février : Mercredi des cendres, messe à 19 h à Rivière-Éternité ou à Saint-Alphonse, La Baie

1 mars : Célébration de la parole (2^e dimanche du carême)



PARTENAIRE INCONTOURNABLE DE VOS PROJETS *durables*

Des entreprises et un territoire qui
s'élèvent ensemble.

Comment nous vous accompagnons :

- Élaboration de plans d'affaires et plans de développement.
- Démarrage, croissance et expansion d'entreprises.
- Recherche de financement et accès aux programmes d'aide.
- Déploiement de stratégies d'attraction et recrutement de main-d'œuvre.
- Formations, ateliers et développement des compétences.
- Planification de la relève d'entreprise.



Accompagnement entrepreneurial disponible!

Numérisez le code QR et remplissez
le formulaire d'accompagnement à
l'entrepreneuriat.



 facebook.com/SDEmrcfjorddusaguenay  developpement@mrc-fjord.qc.ca